



NEWSLETTER N°1 du 27 octobre 2021

Chers membres, chères donatrices, chers donateurs,

Comme vous le savez, nous avons créé une association d'aide aux soignants et autres professionnels du monde de la santé soumis à l'obligation vaccinale et refusant cette injection expérimentale. En effet, depuis le 15 septembre dernier, de nombreux soignants ont été suspendus sans rémunération, et d'autres en arrêt de travail se voient pour l'instant refuser le versement de leur salaire par leur employeur. Il était donc devenu urgent de venir en aide aux victimes de cette situation inédite afin de leur apporter du soutien, qu'il soit financier, matériel ou psychologique.



Nous vous présentons ici les actions déjà menées grâce à vos dons lors des collectes pendant les manifestations, ainsi que vos dons en ligne. Et bien évidemment nous vous en remercions de tout cœur. Sans votre générosité, certains soignants ne pourraient pas passer ce cap. Nous en profitons pour vous informer que vos dons sont cumulatifs, et qu'**un reçu fiscal vous sera adressé début janvier 2022.**

Au niveau des actions en cours :

- Nous soutenons financièrement une trentaine de soignants suspendus en prenant en charge la somme de 240€ leur permettant de régler la totalité ou une partie des actions juridiques qu'ils ont menées. À titre d'information, Maître CHAMY de Mulhouse a plaidé récemment devant le Tribunal Judiciaire de Colmar pour défendre 80 dossiers de soignants suspendus sans salaire. Nous vous tiendrons informés des résultats de cette action. D'autres procédures sont en cours, nous les suivons de près.
- Nous avons également aidé financièrement une soignante incapable de régler les frais d'inscription et de transport de son fils inscrit à l'école de compagnonnage de tapissier décorateur. Cette soignante a en effet été privée de salaire depuis le 15 septembre.
- Afin d'aider psychologiquement ces soignants qui vivent mal leur situation après s'être dévoués corps et âme au service des malades, nous avons mis en place des séances de méditation prises en charge par l'USSSC. Des bénévoles se mobilisent également, dont une psychologue et un psychomotricien. Ces actions sont également ouvertes aux soignants vaccinés qui ont été victimes du chantage à la « vaccination », et qui vivent très mal leur situation.
- Nous proposons une permanence téléphonique afin d'aider toutes les personnes victimes d'effets secondaires du vaccin à effectuer leur déclaration. Vous trouverez tous les renseignements sur la page dédiée du site internet de l'USSSC : Aide & Services > [Déclarations d'effets indésirables du vaccin.](#)

Pour nos prochaines actions, nous avons bien évidemment toujours **besoin de vos dons**. Nous poursuivons donc nos collectes durant les manifestations du samedi et nous en appelons à votre générosité pour effectuer des dons en ligne sur la [page dédiée aux dons](#).

Pour la plupart d'entre nous, nous sommes présents à ces manifestations et disponibles si vous souhaitez nous rencontrer.

Nous éprouvons également des besoins plus spécifiques :

- Nous sommes **à la recherche d'une salle** nous permettant d'effectuer nos activités et d'en prévoir d'autres, dont des activités sportives puisque nous avons également un bénévole nous proposant déjà des séances de sport le samedi matin.
- Nous avons également le projet de mettre en place des collectes alimentaires pour venir en aide aux familles impactées. **Nous recherchons donc un local de stockage** qui pourrait être mis à notre disposition gracieusement dans la région colmarienne.
- Dans la mesure où certains soignants sont dans l'incertitude totale concernant leur avenir professionnel, certains ont décidé de se réorienter ou de trouver un emploi différent. N'hésitez pas à nous contacter si vous ou quelqu'un de votre entourage serait susceptible de leur **proposer un CDI ou un CDD**.
- Des petits réseaux d'aide à domicile sont déjà en train de se mettre en place sur Kaysersberg, Wettolsheim et bientôt Munster, rémunérés dans le cadre du CESU. Nous recherchons donc **des particuliers pouvant offrir quelques heures de travail** dans ce domaine. Toutes les propositions sont les bienvenues.
- Nous lançons un **appel à la participation des membres de l'association**. Pour toute proposition d'aide ou d'initiatives, nous vous invitons à remplir le formulaire sur la [page contact](#). Toute idée sera la bienvenue et étudiée avec toute notre attention.

Quelques informations supplémentaires :

- Notre association est ouverte à tous, soignants, non soignants, vaccinés ou non. Pour devenir membre, il suffit de régler la cotisation annuelle fixée à 10€.
- Un groupe de défense des soignants s'étant fait vacciner sous la contrainte est en train de se mettre en place. Si vous ou l'un de vos proches souhaitez le rejoindre, vous pouvez en faire la demande par mail sur la [page contact](#).

Nous en appelons donc à vous tous pour nous aider à concrétiser nos projets.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@ussc.fr et à visiter notre site internet urgencesolidarite.fr.

Merci pour votre présence à nos côtés. Merci pour vos dons.

AIDONS NOS SOIGNANTS : urgencesolidarite.fr

